



LE JOURNAL DE L'ÎLE DE RÉ

# LE PHARE DE RÉ

JOURNAL D'INTÉRÊT LOCAL, D'ANNONCES ET D'AVIS DIVERS

RETROUVEZ VOTRE JOURNAL CHAQUE MERCREDI



L'ONG annonce une présence continue. Photo Sea Shepherd

## Les pêcheurs sont dans le collimateur - 27 février 2019

*Après celles des bouchers et des professionnels de la filière viande, les pratiques des pêcheurs sont dans le viseur. La très puissante ONG Sea Shepherd, actuellement présente au large de la Vendée, pointe du doigt celles des pêcheurs du golfe de Gascogne qui conduiraient au massacre des dauphins. Une pêche durable, responsable, respectueuse de la ressource et du milieu est-elle possible ? Éléments de réponse.*

C'est la guerre des nerfs. Pour la deuxième année consécutive, la puissante organisation non gouvernementale (ONG) Sea Shepherd a lancé l'opération Dolphin Bycatch. Mais cette fois, l'opération a lieu dans la durée. Comme Sea Shepherd l'annonce sur son site Internet, sur sa page Facebook et dans les communiqués que l'ONG fait parvenir aux médias : "Pour la première fois, il y aura une présence continue sur les zones où les dauphins sont tués par les pêcheurs (principalement mais pas uniquement des chalutiers). Malgré les alertes des scientifiques, la France ne veut pas imposer d'observateurs sur ces bateaux et couvrir cette hécatombe depuis 30 ans."

En plus des bateaux semi-rigides qui naviguent entre 15 et 40 milles nautiques au large de la Vendée, le *Sam Simon*, un ancien bateau météorologique japonais, maintenant sous pavillon de la célèbre tête de mort qui sert de logo à l'ONG, est arrivé sur place. De quoi mettre une pression infernale sur les pêcheurs locaux (lire ci-dessous). D'ailleurs, comme le confiait le président du Comité régional des pêches de Vendée à nos confrères du *Journal des Sables* : "Si ça continue, ça va partir en cacahouète." Pas facile d'exercer son métier sereinement quand les pirates de la défense de la mer sont à vos trousses chaque nuit.

## **La face visible de l'iceberg**

Les massacres de dauphins qui se répètent hiver après hiver depuis 2015 ne seraient que la face visible de l'iceberg. Conséquence de différentes techniques de pêches mettant en danger la ressource. C'est en tout cas ce qui est dénoncé par différentes associations (lire notre édition du 13 février) : pêche pélagique, pêche au filet maillant dérivant. Pourtant, les pêcheurs immatriculés dans les trois ports de pêche de Charente-Maritime (Chef de Baie, La Cotinière, Royan) sont majoritairement des pêcheurs artisanaux. De plus, les chaluts pélagiques du golfe de Gascogne sont maintenant presque tous équipés d'effaroucheurs acoustiques et même de la deuxième génération (pingers 2). Quant à la pêche aux filets maillants dérivants, elle n'est plus du tout pratiquée par les pêcheurs de Charente-Maritime.

Alors la profession est-elle victime d'une campagne de dénigrement ? Après la viande, dont la production serait nuisible pour la planète, voici que l'exploitation des produits de la mer est elle aussi montrée du doigt. Qu'en est-il exactement ?

Du 17 au 24 février, se tenait la semaine de la pêche responsable, un label créé en 1997 par le Marine Stewardship Council (MSC), censé garantir au consommateur que les produits ne sont pas issus de stocks de poissons surexploités, que la technique de pêche employée a un impact minimal sur les écosystèmes et, enfin, que les règles en vigueur ne mettent pas en péril la survie de l'espèce.

## **Le label "pêche responsable"**

Oui mais en France, ce label est encore trop peu répandu. À l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), le bilan dressé fin 2017 est optimiste : *"Sur les 400 000 tonnes de poissons débarquées sur les ports français en 2017, 48 % provenaient de stocks bien exploités. En Atlantique nord-est, sur la plupart des stocks, la pression de pêche a diminué depuis le début des années 2000 et la biomasse des reproducteurs (poissons matures en âge de se reproduire) a augmenté de 39 %"*, indiquait Alain Biseau, coordinateur des expertises halieutiques pour l'Institut.

C'est un avis que ne partagent pas du tout les naturalistes et les associations de protection de la mer comme Bloom, pour qui on touche les fonds marins. Ils dénoncent qu'un tiers des stocks de poissons est encore surexploité et qu'il est toujours compliqué de lutter contre la pêche illégale, qui représenterait 20 % des captures. La pêche illégale, c'est celle qui est pratiquée au large des côtes africaines pour le thon, ou encore en Asie pour d'autres espèces de poissons aujourd'hui menacées d'extinction.

Ambassadeur de l'association Bloom, le restaurateur rochelais Christopher Coutanceau (lire en page 7) se réjouit qu'à force de pression, l'association a enfin obtenu de Bruxelles la fin de la pêche électrique au 1<sup>er</sup> janvier 2021. En 2017, le chalutage profond (au-delà de 1 000 mètres de profondeur) était lui aussi interdit. Mais il reste encore beaucoup à faire, et notamment éduquer les consommateurs sur les saisons de la pêche qui ne sont pas les mêmes dans l'année, non plus que les poissons pêchés au sud de la France, en Bretagne ou en Charente-Maritime.

Il existe encore de nombreuses divergences entre les scientifiques, les naturalistes, les ONG, les professionnels de la pêche en Europe. Il reste encore beaucoup à faire pour que, dans 50 ans, les générations futures mangent encore du poisson issu de la mer. Enfin, du poisson quoi !

**Virginie Valadas**